

vers Dieu et nos premiers missionnaires en cette année jubilaire, couronnement de trois siècles de foi.

Le Comité le comprend. Il détache de son programme général le premier article : la consécration de l'église des Franciscains de Québec. Il rattache à ce grand événement trois jours de fêtes d'actions de grâces, un triduum solennel, couronné splendidement par une messe pontificale. Il décide que ces fêtes auront lieu les 28, 29, 30, 31 octobre, dans l'église même des Franciscains, comme pour en mieux préciser le but et la signification : remercier Dieu de l'incomparable don de la foi et donner à nos premiers missionnaires, dans leur propre sanctuaire, le témoignage sincère de notre gratitude, dans le recueillement de fêtes religieuses, en attendant le jour où cette reconnaissance revêtira une forme plus extérieure et plus patriotique au pied du monument.

L'autorité ecclésiastique s'est empressée d'approuver le nouveau programme et de participer dans une très large mesure à sa réalisation. Benoît XV a daigné accorder pour chaque jour du triduum l'insigne faveur d'une indulgence plénière.

JOURNÉE DU 28 OCTOBRE

La veille, un ciel très clair, une température très douce faisaient espérer un beau lendemain.

On fut plus matinal encore que de coutume au couvent des Franciscains ; il fallait avoir terminé les exercices habituels pour les six heures, les cérémonies de la consécration de l'église conventuelle devant commencer à six heures précises.

Le temps, bien que maussade et brumeux, n'empêcha pas la cérémonie imposante et pieuse de se dérouler avec ordre et sans contretemps.

Commencée en 1905 et livrée au culte le 11 avril 1906, la chapelle franciscaine attendait donc depuis bientôt dix ans le moment marqué par la Providence où le Pontife en ferait la dédicace solennelle.

Le Prélat consécrateur a été Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie. Sa Grandeur était assistée des Très Rév. Pères Ange-

Marie, v
res, Mr l
cinthe et
les rubri
Adrien,
consacré
de Mont
Marie, g
du couv
Assista
Général,
Marie, se
missaire
Notre-D
ciscains.

Dès 6
jours cro

La con
posantes

On pré
en présen
rend proc
où le Por
lui-même,
en faisant

De sa c
disant : "
nelles, lais
le diacre r
prend : "
dans les c

Une deu
en répéta
Prélat et
Suivent
la nef et f
trace, avec